RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SARL PAUL GERMON ET ASSOCIES
Société de Commissaires aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris

AFAR

S.A.R.L au capital de 38 112.25 euros
Siege social: 46, rue Amelot 75011 Paris
R.C.S Paris: B410 079 339

Rapport du Commissaire aux comptes sur la transformation de la SARL AFAR en société par actions simplifiée

10 Rue de la Pépinière Paris-Tél.01.43.80.51.70 Fax.01.47.64.07.44
S.A.R.L au capital de 100000 euros-SIRET 494 595 705 00018-APE 6920Z-RCS 494 595 705 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur la transformation de la SARL AFAR en société par actions simplifiée

Aux associés

En notre qualité de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre société.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les derniers comptes annuels au 31 décembre 2024, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaitre un chiffre d'affaire hors taxes de 2394,00 K€, en baisse de 4,60% par rapport à l'exercice précédent, une perte de 85 K€, en baisse au regard de l'exercice clos au 31 décembre 2023, des capitaux propres de 191 K€.

L'analyse des comptes de gestion depuis 2021 révèle que seul l'exercice clos au 31 décembre 2024 est déficitaire. Cela est dû à une augmentation des salaires et des charges sociales afférentes.

Le chiffre d'affaires de la société traduit une moyenne constante depuis 2021.

Les disponibilités à court terme s'élèvent à 284 K€ contre des emprunts de 178 K€.

Nous n'avons constaté aucun litige avec un client ou un fournisseur susceptible de remettre en cause les contrats.

La société à responsabilité limitée AFAR remplit juridiquement les conditions de la société par actions simplifiée.

[redacted]nsformation

[redacted]
Fabrice ADOUKONOU